

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2016**

Proposition de vœu sur le projet de zone de libre-échange Europe/États-Unis

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le vœu suivant :

« Le Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP) est un projet de zone libre échange lancé début 2013 par les autorités américaines et l'Union européenne, avec l'objectif de libéraliser au maximum le commerce entre les deux rives de l'Atlantique. Il fait suite à l'accord CETA entre l'UE et le Canada qui devrait être ratifié en 2016.

Le TTIP, surnommé TAFTA (Transatlantic Free Trade Agreement) par ses détracteurs s'inscrit dans le mouvement de fond visant à la création de vastes zones de libre-échange lancé au milieu des années 2000, quand les grandes puissances ont pris acte de l'enlisement de l'Organisation Mondiale du Commerce qui a échoué à libéraliser le commerce mondial en raison d'intérêts divergents entre les 160 membres.

Plusieurs cycles de négociation, à huis clos, ont déjà eu lieu entre la Commission européenne et le département du commerce américain depuis le lancement officiel des discussions.

Les inquiétudes côté européen portent sur plusieurs points de ce projet de partenariat, au premier rang desquels figure le risque d'invasion du marché européen par des produits alimentaires dont les conditions de production ne répondent en rien au niveau d'exigence sanitaire de l'Europe (notamment les OGM) posant des questions de santé publique d'une part et entraînant potentiellement des effets économiques négatifs pour les agriculteurs européens, soumis à une concurrence faussée. Par ailleurs, ce projet fait peser de réelles menaces sur l'existence même des services publics, qui pourraient tomber dans le champ de la libre concurrence et fait craindre l'apparition d'instances d'arbitrage privées en lieu et place de juges publics.

En conséquence, face à cette situation extrêmement préoccupante, le conseil municipal de Quimper :

- *DENONCE l'opacité dans laquelle se déroulent les négociations et DEMANDE aux autorités françaises d'informer la population sur les enjeux de ce projet*
- *MANIFESTE sa profonde inquiétude face à la perspective d'une baisse des droits de douane sur les produits agricoles nord-américains et d'une harmonisation des normes qui conduiraient à l'effondrement du modèle agricole français et européen, alors même que la crise frappe durement l'agriculture bretonne*
- *S'INQUIETE des risques que fait courir l'application de ce traité à la souveraineté de l'Etat et des collectivités et à leur capacité à mettre en place des politiques publiques répondant à leurs priorités, sans redouter les poursuites d'organismes privés considérant que leurs intérêts sont menacés. »*

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.